

Énoncé de réaction - Saxifrage à épis

Décembre XX, 2015

Nom commun : Saxifrage à épis

Nom scientifique : *Micranthes spicata*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Préoccupante

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur la Saxifrage à épis au gouverneur en conseil dès que possible après la fin de la période de consultation normale et suite à une analyse appropriée. Pendant la période de consultation normale, le ministre de l'Environnement consultera le gouvernement du Yukon, le Conseil de gestion de la faune et du poisson du Yukon, le Conseil des ressources renouvelables de Dän Keyi (CRRDK) et le Conseil des ressources renouvelables du district de Dawson (CRRDD), les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non la Saxifrage à épis à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme espèce préoccupante.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette fleur sauvage vivace ne pousse qu'au Yukon et en Alaska. Au Canada, elle ne se trouve que dans de petits sites dans une zone géographique limitée où elle présente des différences génétiques par rapport à la population de l'Alaska. Elle pousse le long de ruisseaux frais et ombragés et dans des zones alpines rocheuses et humides qui pourraient être touchées par des activités minières et les effets potentiels des changements climatiques.

Présence au Canada : Yukon

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :

Yukon